

Indicateurs Santé-Social

à La *Réunion*

Synthèse régionale

Sommaire

Introduction	3
Répertoire des sigles	5
Données de cadrage	6
Précarité financière	7
Chômage et emploi	8
Précarité face au logement	9
Formation et scolarité	10
Santé	11
Définitions	14
Repères bibliographiques et sources	19

Introduction

La connaissance de l'état de santé de la population est une nécessité dans l'élaboration d'une politique de santé comme dans son évaluation et l'observation en représente aujourd'hui une dimension essentielle.

Dans le cadre du groupe de travail "Indicateurs Santé-Social" de la plate-forme du CODESS, l'ORS Réunion a été chargé d'actualiser, en collaboration avec l'ARS-OI, une liste d'indicateurs à l'échelon communal et régional, dont certains sont issus du tableau de bord Précarité paru en 2010 [1].

La synthèse régionale présente ici les indicateurs régionaux issus de l'actualisation 2011 des indicateurs Santé-Social à La Réunion [2].

➤ Objectifs

Cette synthèse a pour objectif général d'actualiser et de mettre à disposition les indicateurs Santé-Social à La Réunion.

➤ Méthodologie

Ce travail, à visée descriptive, repose sur la collecte, la synthèse des données existantes et la mise à jour d'indicateurs régionaux les plus récents sur les 6 thématiques suivantes : Données de cadrage, Précarité financière, Chômage et Emploi, Précarité face au logement, Formation et Scolarité, Santé.

Les indicateurs Santé-Social proviennent de diverses bases de données locales ou nationales : ARMOS OI, ATIH, ARS OI, CAF Réunion, Conseil Général de la Réunion, Direction Générale des Impôts, DIECCTE Réunion, INSEE, INSERM CépIDC, Régimes d'Assurance Maladie (CNAMTS, RSI, MSA). Les sources d'informations sont citées pour chaque thématique d'indicateurs.

Les taux bruts sont calculés à partir des populations issues du recensement de population 2008.

Les taux standardisés sur l'âge (mortalité, admission en ALD, hospitalisation) ont été calculés à partir des effectifs moyens enregistrés pour une année donnée ou sur des périodes triennales en prenant comme population de référence la population française au recensement de population 2006. Le taux standardisé est le taux que l'on observerait dans la région (ou la commune) si elle avait la même structure par âge que la population de référence (ici la population de la France au recensement de population en 2006). Un taux comparatif permet de comparer la situation entre 2 territoires ou entre 2 périodes en éliminant les effets liés aux différences de structures par âge.

➤ Sources de données

Les principales sources de données utilisées sont :

- **les données du système d'information interrégime de l'Assurance Maladie (SNIIR-AM).** Créé le 23 décembre 1998 par la loi de financement de la Sécurité Sociale, le SNIIR-AM est la première base d'information inter régimes à regrouper données de ville et d'hospitalisation, données du privé et du public, pour tous les régimes. Le SNIIR-AM a pour objectifs de contribuer à la connaissance des dépenses de l'ensemble des régimes de l'Assurance Maladie, à la transmission en retour aux prestataires de soins d'informations pertinentes relatives à leur activité, leurs recettes, et s'il y a lieu, à leurs prescriptions et à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques de Santé Publique (loi de santé publique du 9 août 2004). Il est constitué d'une seule grande base (« entrepôt ») de données située à Evreux, et géré par le CENTI (Centre National de Traitement Informatique) de la CNAMTS. Les données présentées dans cette synthèse concernent les consultations et visites chez des médecins généralistes libéraux et les consultations et visites chez des spécialistes libéraux à La Réunion en 2010.

- **les diagnostics principaux des séjours recensés en établissements de santé à partir du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).** Les données d'hospitalisation permettent de dénombrer les maladies ou événements morbides « aigus » à l'origine d'un séjour hospitalier (indiqués comme diagnostic principal). Elles concernent les séjours effectués dans les unités de soins de courte durée médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) des établissements de santé publics et privés. Les séjours sont affectés au lieu de résidence du patient : il s'agit de données domiciliées. Les séjours hospitaliers au cours d'une année peuvent concerner la même personne, tandis que tous les patients atteints d'une maladie chronique n'ont pas nécessairement recours à des soins hospitaliers chaque année. Les données présentées dans cette synthèse concernent les séjours hospitaliers (hospitalisation complète et de jour) de patients résidant à La Réunion en 2010 : ensemble des séjours et séjours ayant pour diagnostic principal un des codes CIM10 correspondant au diabète (E10-E14), aux tumeurs (C00-D50) et aux maladies cardiovasculaires (I00-I99).
- **les admissions en affection de longue durée (ALD) prononcées par les 3 principaux régimes d'assurance maladie (CNAMTS, CCMSA, RSI).** En cas d'affections comportant un traitement prolongé, le code de la Sécurité Sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie. La liste de ces affections dites de Longue Durée est établie par décret et comporte 30 affections ou groupes d'affections. L'information sur la maladie dans les bases de données des services médicaux des différents régimes d'Assurance Maladie ne reflète pas totalement la réalité pour cette pathologie. En effet, les personnes atteintes d'une maladie chronique ne sont pas nécessairement déclarées en ALD et de ce fait ne sont pas connues des services médicaux de l'Assurance Maladie. Les données présentées dans cette synthèse concernent les nouvelles admissions en ALD à La Réunion entre 2006 et 2008 : ensemble des ALD et ALD concernant le diabète (ALD n°8), les tumeurs (ALD n°30) et les maladies cardiovasculaires (ALD n°1, n°3, n°5, n°12 et n°13).
- **les statistiques de mortalité établies par l'INSERM CépiDc.** Les données sont issues de la base de données nationale sur les causes médicales de décès. Les statistiques annuellement élaborées par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès de l'Inserm (CépiDc) sont établies à partir des données recueillies sur le certificat médical rempli par le médecin ayant constaté le décès. Ce certificat comporte des données démographiques et une description du processus pathologique ayant conduit à la mort avec une cause initiale de décès notée sur la dernière ligne et définie comme étant la pathologie à l'origine du processus morbide ayant conduit au décès. L'analyse de ces données permet de suivre l'évolution des causes de décès, d'élaborer des indicateurs de mortalité contribuant à la définition des priorités de santé publique et d'évaluer l'impact des actions de santé. Les causes de mortalité sont codées selon la Classification internationale des maladies, 10ème révision, qui catégorise les maladies et définit les règles de sélection de la cause initiale de décès (code CIM 10). Les données présentées dans cette synthèse concernent les décès domiciliés à La Réunion entre 2006 et 2008 : ensemble des décès et décès ayant pour cause initiale un des codes CIM10 correspondant au diabète (E10-E14), aux tumeurs (C00-D50) et aux maladies cardiovasculaires (I00-I99) [3].
- **les effectifs de la population de l'INSEE.** Les données utilisées pour les effectifs de population et les calculs de taux bruts par commune proviennent du recensement de population 2008. Les taux standardisés sur l'âge (mortalité, admission en ALD, hospitalisation) ont été calculés à partir des effectifs moyens enregistrés sur des périodes triennales en prenant comme population de référence la population française au recensement de population 2006 [4].
- **les statistiques de l'état-civil de l'INSEE.** Les données concernant les naissances et les décès proviennent des statistiques d'état-civil exploitées par l'INSEE. Les données utilisées dans cette actualisation proviennent des bilans démographiques Réunion 2007, 2008 et 2009 [5,6,7].

Répertoire des sigles

AL : Allocation de Logement
ALD : Affection de Longue Durée
ALF : Allocation de Logement à caractère Familial
ALS : Allocation de Logement à caractère Social
APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
API : Allocation de Parent Isolé
APL : Aide Personnalisée au Logement
ARMOS OI : Association Régionale des Maîtres d'Ouvrages Sociaux de l'Océan Indien
ARS : Allocation de Rentrée Scolaire
ARS-OI : Agence de Santé Océan Indien
ATIH : Agence Technique de l'information sur l'Hospitalisation
BIG : Bulletin d'Interruption de Grossesse
BIT : Bureau International du Travail
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCMSA : Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
CENTI : Centre National de Traitement Informatique
CépiDc : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
CGSS : Caisse Générale de Sécurité Sociale
CIM 10 : Classification Internationale des Maladies, 10^{ème} révision
CMU : Couverture Maladie Universelle
CMU-C : Couverture Maladie Universelle complémentaire
CNAMTS : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
CODESS : Coordination de l'Observation Des Etudes Sociales et Sanitaires
DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques
DEFM : Demandes d'Emploi en Fin de Mois
DGFip : Direction Générale des Finances Publiques
DGI : Direction Générale des Impôts
DIECCTE : Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DOM : Département d'Outre-Mer
FNORS : Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de la Santé
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INSERM : Institut National de la Santé, de l'Epidémiologie et de la Recherche Médicale
InVS : Institut national de Veille Sanitaire
IRPP : Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IRTS : Institut Régional du Travail Social
IVG : Interruption Volontaire de Grossesse
LLS : Logement Locatif Social
MCO : Médecine, Chirurgie, Obstétrique
MSA : Mutualité Sociale Agricole
PAIO : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation
ORS : Observatoire Régional de la Santé
PLS : Parc Locatif Social
PMSI : Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information
RMI : Revenu Minimum d'Insertion
RSI : Régime Social des Indépendants
RSO : Revenu de Solidarité
SNIIR-AM : Système National d'Information Interrégime de l'Assurance Maladie

Données de cadrage

Avant de détailler les indicateurs Santé-Social recueillis par thématique, cette première partie présente les principales données démographiques sur La Réunion (population, densité, natalité et mortalité) issues des statistiques publiées par l'INSEE.

- Une population Réunionnaise estimée à 808 250 habitants au 1^{er} janvier 2008 [4].
- Une densité moyenne de 323 habitants par km² en 2008 [4].
- Près de 49% d'hommes en 2008 [4].
- Près de 35% de moins de 20 ans et près de 12% de personnes de 60 ans et plus en 2008 [4].
- Près de 278 000 ménages en 2008, dont 22% de ménages constitués de personnes seules [4].
- Près de 209 000 ménages avec famille(s) en 2008, dont 27% de familles monoparentales [4].
- 14 299 naissances vivantes de mères domiciliées à La Réunion en 2009 [7].
- Taux de natalité de 17,3 pour 1 000 habitants à La Réunion en 2009 [7].
- 4 109 décès domiciliés à La Réunion en 2009 [7].
- Taux brut de mortalité de 5 décès pour 1 000 habitants à La Réunion en 2009 [7].
- Espérance de vie à la naissance de 74,6 ans pour les hommes et de 82,1 ans pour les femmes au 1^{er} janvier 2008 [7].

Sources

[4] INSEE : Résultats du recensement de la population 2008 : <http://www.recensement.insee.fr/>

[7] INSEE : La situation démographique en 2009. Résultats n°40 ; Janvier 2011 ; 4p.

Précarité financière

La faiblesse des ressources financières est naturellement la facette la plus visible de la précarité. Elle sera abordée dans cette partie à travers différentes sous thématiques traitant de la précarité financière : allocataires et bénéficiaires de minima sociaux (RMI, AAH, API, RSO) et d'allocations spécifiques (APA), revenus des ménages, taux de pauvreté monétaire.

- Plus de 101 400 allocataires d'au moins un minimum social en 2010 à La Réunion, soit près de 37% des ménages réunionnais [4,8].
- Près de 229 000 personnes couvertes par au moins un minimum social en 2010 à La Réunion, soit 28% des Réunionnais [4,8].
- Près de 68 000 allocataires du RMI à La Réunion en 2010, soit 179 allocataires pour 1 000 habitants de 25-49 ans [4,8].
- Près d'un Réunionnais sur 5 est couvert par le RMI en 2010 [4,8].
- Plus de 12 400 allocataires de l'AAH à La Réunion en 2010, soit 28 allocataires pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans [4,8].
- Plus de 4% des Réunionnais de 20- 59 ans sont couverts par l'AAH en 2010 [4,8].
- Près de 14 000 allocataires de l'API à La Réunion en 2010, soit 64 allocataires pour 1 000 femmes de 15-49 ans [4,8].
- Plus de 5% des Réunionnais sont couverts par l'API en 2010 [4,8].
- Près de 7 400 allocataires du RSO à La Réunion en 2010, soit plus de 4% des Réunionnais de 50 ans et plus [4,8].
- Près de 5% des Réunionnais de 50 ans et plus sont couverts par le RSO en 2010 [4,8].
- 12 130 bénéficiaires de l'APA en 2010, dont 94% à domicile et 6% en établissement [9].
- 130 Réunionnais de 60 ans et plus sur 1 000 bénéficient de l'APA en 2010 [4,9].
- Plus des deux tiers (67%) des ménages fiscaux réunionnais non imposés en 2008 [10].
- Un revenu médian par unité de consommation de l'ordre de 9 950 euros en 2008 [10].
- 15% des Réunionnais vivent en dessous du seuil de pauvreté local en 2008 [11].

Sources

[4] INSEE : Résultats du recensement de la population 2008 : <http://www.recensement.insee.fr/>

[8] CAF Réunion : Tableau de bord des prestations familiales au 31 décembre 2010.

[9] Conseil Général de La Réunion : Effectifs des bénéficiaires de l'APA par commune en 2010.

[10] INSEE-DGFip : Revenus fiscaux localisés des ménages en 2008.

[11] INSEE : Niveaux de vie en 2008 : De fortes inégalités. Informations Rapides Réunion. N° 178 ; Mars 2011.

Chômage et emploi

Cette partie est articulée autour du chômage et de l'emploi à travers les données sur les taux de chômage, les demandes d'emploi en fin de mois et les jeunes nouvellement inscrits en mission locale.

- 98 500 chômeurs au sens du BIT au 2^{ème} trimestre 2010 à La Réunion, soit un taux de chômage de 28,9% [12].
- Plus de 55% des moins de 25 ans sont au chômage en 2010 à La Réunion [12].
- En 2010, 30% de chômage chez les femmes contre 28% chez les hommes [12].
- 120 373 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A et B (DEFM AB) à La Réunion au 31 décembre 2010 [13].
- Au 31 décembre 2010, 51% des DEFM AB sont des femmes [13].
- Au 31 décembre 2010, plus de 14% des DEFM AB ont 50 ans ou plus [13].
- Au 31 décembre 2010, plus de 17% des DEFMAB ont moins de 25 ans [13].
- 10 376 jeunes reçus en premier accueil en mission locale à La Réunion en 2009, soit plus de 8% des jeunes de 16-25 ans [4,14].

Sources

[4] INSEE : Résultats du recensement de la population 2008 : <http://www.recensement.insee.fr/>

[12] INSEE : L'Enquête emploi 2010 : La hausse du chômage se poursuit, l'emploi résiste. Informations Rapides Réunion. n°162 ; Novembre 2010 ; 4 p.

[13] STMT – Pôle emploi, DIECCTE Réunion / SESE : Données DEFM AB au 31 décembre 2010.

[14] Bonneville L : L'activité des Missions Locales et PAIO en 2009 : Forte hausse des premiers accueils sous l'effet de la crise. DARES Analyses n°026; Mars 2011 ; 7p.

Précarité face au logement

Le logement est un déterminant majeur de l'insertion de l'individu dans la société. Les situations de précarité ne sont en effet pas seulement liées à l'absence de ressources, mais aussi aux conditions de vie qui en découlent (et notamment le logement).

Cette partie détaillera les données disponibles à La Réunion sur les aides financières au logement, le parc locatif social et les demandes de logements sociaux.

- Plus de 100 500 allocataires d'une aide au logement (ALF ou ALS) au 31 décembre 2010, soit 36% des ménages [4,8].
- Au 1^{er} janvier 2011, 54 692 logements sociaux à La Réunion, soit près de 68 logements sociaux pour 1 000 habitants [4,15].
- Les logements sociaux représentent 20% du parc des résidences principales au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion [15].
- Près de 22 000 demandeurs actifs de logement locatif social au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion, soit près de 8% des ménages réunionnais [4,15].
- Environ 72% de ménages non satisfaits dans leurs demandes de logements sociaux au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion [15].

Sources

[4] INSEE : Résultats du recensement de la population 2008 : <http://www.recensement.insee.fr/>

[8] CAF Réunion : Tableau de bord des prestations familiales au 31 décembre 2010.

[15] ARMOS-OI : Le parc, la demande, les attributions de logements locatifs sociaux à la Réunion. Édition 2011 ; 21p.

Formation et scolarité

Cette partie s'intéresse à la formation et à la scolarité : bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), retard scolaire des jeunes Réunionnais, taux de réussite aux examens nationaux, évaluations de CM2.

- Près de 132 000 enfants bénéficiaires de l'ARS au 31 décembre 2010 à La Réunion [8].
- A La Réunion, près de 12% des élèves scolarisés en septembre 2010 en CE1 dans les écoles publiques présentent un an ou plus de retard, contre 15% en septembre 2007 [1,16].
- Les taux de retard (un an ou plus) dans les écoles publiques réunionnaises sont de 1,8% chez les élèves de Grande Section de Maternelle, 5,5% chez les élèves de CP, 13,5% chez les élèves de CE2, 15,3% chez les élèves de CM1 et 17,9% chez les élèves de CM2 en septembre 2010 [16].
- Moins d'un élève sur cinq (19,1%) entrant en septembre 2010 en 6^{ème} présente un an ou plus de retard [17].
- Les scores moyens obtenus en janvier 2010 aux évaluations en CM2 dans les écoles publiques sont de 52,3% en Français et de 40,1% en Mathématiques [18].
- Les taux de réussite aux examens en 2010 sont de 80,9% pour le Brevet, 87,1% pour le Baccalauréat général, 81,6% pour le Baccalauréat technologique et 89,3% pour le Baccalauréat professionnel [19,20].
- Près de 256 000 Réunionnais âgés de 15 ans ou plus non scolarisés ne possèdent aucun diplôme en 2008, soit près d'un Réunionnais de 15 ans ou plus non scolarisé sur deux [4].

Sources

[1] ORS Réunion : La Précarité à La Réunion. Tableau de bord. Mars 2010 ; 169p.

[4] INSEE : Résultats du recensement de la population 2008 : <http://www.recensement.insee.fr/>

[8] CAF Réunion : Tableau de bord des prestations familiales au 31 décembre 2010.

[16] Rectorat de La Réunion : Taux de retard en primaire à la rentrée scolaire 2010-2011 (écoles publiques).

[17] Rectorat de La Réunion : Taux de retard en 6^{ème} à la rentrée scolaire 2010-2011 (collèges publics et privés).

[18] Rectorat de La Réunion : Scores moyens en Français et en Mathématiques aux évaluations de CM2 en janvier 2010 (écoles publiques).

[19] Rectorat de La Réunion : Résultats définitifs du baccalauréat - Session 2010. Note d'information n°198 ; Mars 2011 ; 4p.

[20] Rectorat de La Réunion : Résultats définitifs du diplôme National du Brevet- Académie de la Réunion, Session 2010. Note d'information n°200 ; Mars 2011 ; 4p.

Santé

Dans cette dernière partie, seront décrits différents volets de la santé : données générales de santé, offre de soins, accès aux soins, consommation de soins, hospitalisation, admissions en ALD et mortalité.

➤ Santé générale :

- 526 naissances chez des mineures à La Réunion en 2009, soit 3,7% des naissances vivantes [7].
- 318 décès d'enfants de moins de un an à La Réunion sur la période 2007-2009 [5,6,7].
- Taux de mortalité infantile de 7,5‰ en 2009, contre 3,8‰ en métropole [7].
- D'après l'analyse des Bulletins statistiques d'Interruption de Grossesse (BIG), 4 177 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées à La Réunion en 2010, dont 12% chez des mineures [21].
- Le taux de recours à l'IVG est de 19 IVG pour 1 000 femmes de 15-49 ans en 2010 [21].

➤ Accès aux soins :

- Plus de 145 500 bénéficiaires de la CMU de base au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion, soit environ 18% de la population [4,22].
- Près de 280 000 bénéficiaires de la CMU complémentaire au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion, soit 35% de la population [4,22].

➤ Offre de soins :

- 820 médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion, soit une densité de 101 généralistes pour 100 000 habitants [4,23].
- 452 médecins spécialistes libéraux au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion, soit une densité de 56 spécialistes pour 100 000 habitants [4,23].
- Au total, près de 1 300 médecins libéraux au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion, soit une densité de 157 libéraux pour 100 000 habitants [4,23].
- Plus de 400 chirurgiens-dentistes libéraux au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion, soit une densité de 54 pour 100 000 habitants [4,23].
- Près de 1 300 infirmiers libéraux au 1^{er} janvier 2011 à La Réunion, soit une densité de 160 pour 100 000 habitants [4,23].

➤ **Consommation de soins :**

- Plus de 5,8 millions de consultations et visites ont été réalisées chez des médecins généralistes libéraux à La Réunion en 2010, soit 7 actes en moyenne par an et par habitant [4,24].
- Près de 745 000 consultations et visites ont été réalisées chez des médecins spécialistes libéraux à La Réunion en 2010, soit un taux de recours de 0,92 actes par an et par habitant [4,24].

➤ **Hospitalisation :**

- Plus de 158 000 séjours hospitaliers domiciliés (hospitalisation complète et de jour) à La Réunion en 2010, dont 44% chez des patients âgés de 45 ans et plus [25].
- Plus de 56% des patients hospitalisés à La Réunion en 2010 sont des femmes [25].
- Chez les hommes, le taux standardisé d'hospitalisation est de 2 218 séjours hospitaliers pour 10 000 habitants en 2010 [25].
- Chez les femmes, le taux standardisé d'hospitalisation est de 2 311 séjours hospitaliers pour 10 000 habitants en 2010 [25].
- On dénombre près de 13 000 séjours hospitaliers pour maladies cardiovasculaires à La Réunion en 2010, soit 8% de l'ensemble des séjours hospitaliers. Le taux standardisé d'hospitalisation pour maladies cardiovasculaires est de 246 séjours pour 10 000 habitants en 2010 [25].
- Près de 9 000 séjours hospitaliers pour tumeur ont été réalisés en 2010 à La Réunion, soit près de 6% de l'ensemble des séjours hospitaliers. Le taux standardisé d'hospitalisation pour tumeur est de 149 séjours pour 10 000 habitants en 2010 [25].
- Près de 2 400 séjours hospitaliers réalisés en 2010 à La Réunion ont pour diagnostic principal le diabète. Le taux standardisé d'hospitalisation pour diabète est de 38 séjours pour 10 000 habitants en 2010 [25].

➤ **Mortalité :**

- Au total, plus de 12 400 décès survenus à La Réunion, sur une période de 3 ans entre 2006 et 2008, dont 4 655 décès prématurés (37,5%) [3].
- Plus de 56% des décès survenus à La Réunion entre 2006 et 2008 concernent des hommes [3].
- Chez les hommes, le taux standardisé moyen annuel de mortalité est de 1 262 pour 100 000 habitants pour la période 2006-2008 [3].
- Chez les femmes, le taux standardisé moyen annuel de mortalité est de 792 pour 100 000 habitants pour la période 2006-2008 [3].
- Plus de 28% des décès survenus à La Réunion entre 2006 et 2008 sont liés à des maladies cardiovasculaires. Le taux standardisé moyen annuel de mortalité par maladies cardiovasculaires est de 320 décès pour 100 000 habitants sur la période 2006-2008 [3].

- Près du quart des décès (23%) survenus sur la période 2006-2008 sont dus à des tumeurs. Le taux standardisé moyen annuel de mortalité par tumeur est de 222 décès pour 100 000 habitants sur la période 2006-2008 [3].

➤ Admissions en ALD :

- Entre 2006 et 2008, plus de 37 000 personnes ont été admises en Affection de Longue Durée (ALD), dont 51% d'hommes et 78% de personnes âgées de 45 ans et plus [26].
- Le taux standardisé moyen annuel d'admission en ALD (tous motifs) est de 2 331 admissions pour 100 000 habitants sur la période 2006-2008 [26].
- Les maladies cardiovasculaires constituent le 1^{er} motif d'admission en ALD avec 13 620 admissions en ALD enregistrées sur la période 2006-2008 (soit 37% du nombre total d'admissions en ALD sur cette période) [26].
- Le taux standardisé moyen annuel d'admission en ALD pour maladies cardiovasculaires est de 937 nouvelles admissions pour 100 000 habitants sur la période 2006-2008 à La Réunion [26].
- Sur la période 2006-2008, plus de 10 700 personnes ont été admises en ALD pour diabète (29% du nombre total d'admissions en ALD), soit un taux standardisé moyen annuel de 621 admissions pour 100 000 habitants [26].
- Entre 2006 et 2008, plus de 4 400 personnes ont été admises en ALD pour tumeur (12% du nombre total d'admissions en ALD), soit un taux standardisé moyen annuel de 286 admissions pour 100 000 habitants [26].

Sources

[3] CépiDc INSERM : <http://www.cepidc.vesinet.inserm.fr/>

[4] INSEE : Résultats du recensement de la population 2008 <http://www.recensement.insee.fr/>

[5] INSEE : La situation démographique à La Réunion en 2007. Résultats n° 36 ; Janvier 2010 ; 3p.

[6] INSEE : Bilan démographique 2008. Résultats n°37 ; Mai 2010 ; 2p.

[7] INSEE : La situation démographique en 2009. Résultats n°40 ; Janvier 2011 ; 4p.

[21] ORS Réunion : Analyse des bulletins statistiques d'interruption de grossesse de La Réunion, année 2010. Juin 2011 ; 15p.

[22] CGSS de La Réunion : Bénéficiaires de la CMU de base et de la CMU complémentaire au 1^{er} janvier 2011.

[23] ARS-OI : Les professions de santé à La Réunion, situation démographique au 1^{er} janvier 2011. Mai 2011 ; 29p.

[24] SNIIR-AM : Nombre de consultations et visites chez des médecins généralistes et spécialistes libéraux à La Réunion en 2010. Exploitation ARS-OI.

[25] ATIH, PMSI : Nombre de séjours hospitaliers domiciliés par sexe et par classe d'âge à La Réunion en 2010. Exploitation ARS-OI.

[26] CNAMTS, CCMSA, RSI : Nombre d'admissions en ALD par sexe et par classe d'âge à La Réunion sur la période 2006-2008. Exploitation FNORS-ORS Réunion.

Définitions

➤ Données de cadrage

Décès domiciliés : décès comptabilisés selon le domicile du défunt. Ici, les données présentées sont issues du bilan démographique 2009 de La Réunion.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Naissances domiciliées : naissances comptabilisées au domicile de la mère. Ici, les données présentées sont issues du bilan démographique 2009 de La Réunion.

Taux brut de mortalité : rapport du nombre de décès au cours d'une période (en général l'année) à la population correspondante au milieu de la période. Il dépend des conditions de santé et de la structure par âge de la population.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.

➤ Précarité financière

Ayant droit : personne à charge au sens du code de la sécurité sociale (art. L 512-3).

Allocataire : l'allocataire est le titulaire du dossier et peut percevoir une ou plusieurs allocations pour son propre compte ainsi que pour le compte des bénéficiaires dont il est responsable.

Allocation aux adultes handicapés (AAH) : créée en 1975, elle s'adresse aux personnes handicapées âgées de plus de 20 ans, ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80%, ou d'au moins 50% si la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap.

Allocation de parent isolé (API) : créée en 1976, elle s'adresse aux personnes assumant seules la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Si le plus jeune enfant a plus de trois ans, l'allocation est versée pendant un an au maximum (API dite « courte »), sinon elle est versée jusqu'à ses trois ans (API dite « longue »).

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : allocation attribuée aux personnes âgées d'au moins 60 ans qui se trouvent en situation de perte d'autonomie, nécessitant une aide pour l'accomplissement des actes de la vie courante. L'APA concerne à la fois les personnes âgées résidant à domicile et celles demeurant en établissement. L'attribution de l'APA n'est pas soumise à une condition de ressources mais le montant de la somme perçue dépend du niveau du revenu.

Bénéficiaire de l'APA : correspond à la personne qui bénéficie de la prestation de l'APA.

Bénéficiaire d'une allocation : correspond à la personne qui ouvre droit à une prestation. Cette personne peut être soit l'allocataire, le conjoint ou le(s) enfant(s) à charge.

Médiane du revenu fiscal par ménage : cette valeur partage les ménages fiscaux en deux groupes : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu supérieur.

Ménage fiscal : un ménage fiscal est défini, au sens du recensement, comme l'ensemble des occupants d'un même logement. Les ménages fiscaux regroupent tous les foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

Part des ménages fiscaux non imposés : pourcentage des ménages fiscaux dispensés d'impôt à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP).

Personnes couvertes : comprend l'allocataire et les ayants droit.

Revenu fiscal : somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement.

Revenu minimum d'insertion (RMI) : créé en 1988, il garantit des ressources minimales à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître.

Revenu de solidarité (RSO) : créé en décembre 2001 et spécifique aux départements d'outre-mer (DOM), il est versé aux personnes d'au moins 50 ans, bénéficiaires du RMI depuis au moins deux ans, qui s'engagent sur l'honneur à quitter définitivement le marché du travail.

Seuil de pauvreté : ce seuil est défini comme une fraction du niveau de vie médian, la plus couramment utilisée étant 60 %. Toute personne dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil est considérée comme pauvre monétairement. Pour notre région, deux approches sont possibles :

- soit on se réfère au seuil national (911€ par mois en 2008 lorsque l'on ne prend pas en compte les revenus financiers exonérés d'impôt sur le revenu), dans ce cas le taux de pauvreté est de 49% à La Réunion en 2008,

- soit on se réfère au seuil de pauvreté local (552 € par mois en 2008) calculé sur la distribution des niveaux de vie des Réunionnais. Ce seuil régional permet d'appréhender les revenus les plus bas compte tenu des caractéristiques de la population réunionnaise.

Taux d'allocataires de minima sociaux : rapport du nombre d'allocataires d'au moins un minimum social au 31 décembre 2010 sur le nombre de ménages issu du recensement de la population 2008.

Taux de personnes couvertes : rapport du nombre de personnes couvertes par les minima sociaux au 31 décembre 2010 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2008.

Taux d'allocataires du RMI : nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2010 pour 1 000 habitants de 25 à 59 ans (chiffre issu du recensement de la population 2008).

Taux de personnes couvertes par le RMI : nombre de personnes couvertes par le RMI au 31 décembre 2010 pour 1 000 habitants (chiffre issu du recensement de la population 2008).

Taux d'allocataires de l'AAH : nombre d'allocataires de l'AAH au 31 décembre 2010 pour 1 000 habitants âgés de 20 ans à 59 ans (chiffre issu du recensement de la population 2008).

Taux de personnes couvertes par l'AAH : nombre de personnes couvertes par l'AAH au 31 décembre 2010 pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans (chiffre issu du recensement de la population 2008).

Taux d'allocataires de l'API : nombre d'allocataires de l'API au 31 décembre 2010 pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans (chiffre issu du recensement de la population 2008).

Taux de personnes couvertes par l'API : nombre de personnes couvertes par l'API au 31 décembre 2010 pour 1 000 habitants (chiffre issu du recensement de la population 2008).

Taux d'allocataires du RSO : nombre d'allocataires du RSO au 31 décembre 2010 pour 100 habitants de 50 ans et plus (chiffre issu du recensement de la population 2008).

Taux de personnes couvertes : nombre de personnes couvertes par le RSO au 31 décembre 2010 pour 100 habitants de 50 ans et plus (chiffre issu du recensement de la population 2008).

Taux de bénéficiaires de l'APA : nombre de bénéficiaires de l'APA au 31 décembre 2010 pour 1 000 habitants de 60 ans et plus (chiffre issu du recensement de la population 2008).

➤ **Chômage et emploi**

Chômeur au sens du BIT : au sens du Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) : les demandeurs sont les personnes inscrites en fin de mois au Pôle Emploi. Ici les données présentées concernent les DEFM de catégories A et B pour La Réunion :

- **Catégorie A** : elle regroupe les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.
- **Catégorie B** : elle regroupe les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures au plus au cours du mois).

Population active occupée au sens du BIT : elle comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie,... Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés effectuant un travail font partie de la population active occupée.

Population active au sens du BIT : elle regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

Taux de chômage au sens du BIT : proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT. On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par catégorie socioprofessionnelle, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

➤ **Précarité face au logement**

AL (Allocation de logement) : aide réservée aux personnes aux revenus modestes et ayant une charge de logement (loyer ou remboursement de prêt). Elle se subdivise en deux :

- **ALF (Allocation de Logement à caractère Familial)** : versée aux allocataires ayant à charge au moins un enfant âgé de moins de 22 ans pour les DOM (moins de 21 ans pour la métropole), aux jeunes ménages sans enfant sous certaines conditions, aux personnes ou

ménages ayant à leur charge un parent âgé ou infirme et justifiant d'une dépense de logement. Cette prestation est soumise à condition de ressources.

- **ALS (Allocation de Logement à caractère Social)** : versée aux allocataires ayant à faire face à des dépenses de logement et ne bénéficiant pas déjà de l'ALF. Cette prestation est soumise à condition de ressources.

Densité de logements locatifs sociaux : rapport du nombre de logements du parc locatif social sur le nombre d'habitants issu des données du recensement de population 2008.

Parc Locatif Social (PLS) : ensemble des programmes locatifs sociaux gérés par les organismes HLM (Habitation à Loyer Modéré) et les sociétés d'économie mixte de construction. Il n'inclut, en général, ni les programmes de logements-foyers ni les résidences de personnes âgées ou universitaires. Les nouvelles locations sont comptabilisées l'année de la première mise en location des logements.

Part des demandes non satisfaites : rapport du nombre de ménages non satisfaits par une attribution dans le parc locatif social (existant ou neuf) sur le nombre de ménages demandeurs de logements sociaux.

Rapport PLS/RP : rapport du nombre de logements du parc locatif social sur le nombre de résidences principales figurant au rôle établi pour la perception de la taxe d'habitation et le calcul pour la loi SRU.

Résidences principales (RP) : logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

Taux d'allocataires d'aides au logement : rapport du nombre d'allocataires d'aides au logement (ALS ou ALF) au 31 décembre 2010 sur le nombre de ménages issu du recensement de la population 2008.

➤ **Formation et scolarité**

Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) : créée en 1986, elle est versée annuellement, sous conditions de ressources, aux familles ayant au moins un enfant à charge scolarisé ou en apprentissage, âgé de 6 à 18 ans non révolus au 15 septembre suivant la rentrée. Le montant de l'ARS dépend de l'âge de l'enfant.

Baccalauréat général : diplôme national sanctionnant une formation générale à dominante scientifique (série S), économique et sociale (série ES), ou littéraire (série L).

Baccalauréat technologique : diplôme national sanctionnant une formation générale associée à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble. Il existe 4 séries technologiques : STI (Sciences et technologies industrielles), STL (Sciences et technologies de laboratoire), STG (Sciences et technologies de gestion) et ST2S (Sciences et technologies de la santé et du social).

Baccalauréat professionnel : diplôme national sanctionnant une formation préparée en deux ans dans des lycées professionnels, des lycées polyvalents et destiné aux élèves titulaires d'un BEP.

Diplôme national du brevet : diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième. Il comporte trois séries : la série collège, accessible aux élèves des classes de troisième des collèges ; les séries technologique et professionnelle, accessibles notamment aux élèves des lycées professionnels.

Taux de retard en primaire : le taux de retard est calculé pour les classes de Grande Section de Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 et prend en compte les élèves ayant un an ou plus de retard dans ces classes. Ici, il concerne uniquement les élèves scolarisés dans les établissements de l'enseignement public.

Taux de retard en 6^{ème} : le taux de retard est calculé pour les classes de 6^{ème} et prend en compte les élèves ayant un an ou plus de retard dans ces classes. Ici, il concerne les élèves intégrant un collège public ou privé.

Taux de réussite : rapport du nombre de candidats admis sur l'effectif des candidats présents à l'examen.

➤ Santé

Couverture Maladie Universelle (CMU) : mise en œuvre en 2000, la CMU est une prestation sociale française permettant l'accès au soin et le remboursement des soins, des prestations et des médicaments à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'assurance maladie. Elle comprend deux volets :

- **la CMU de base** : elle permet l'accès à l'Assurance Maladie pour toutes les personnes résidant en France de manière stable et régulière depuis plus de trois mois, et qui n'ont pas droit à l'assurance maladie à un autre titre (activité professionnelle,...).
- **la CMU complémentaire (CMU-C)** : c'est une complémentaire santé gratuite qui prend en charge ce qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance maladie obligatoire. La CMU-C est accordée pour un an sous condition de ressources.

Mortalité par cause : les causes médicales de décès sont établies à partir de la cause principale du décès constatée par le médecin sur le certificat de décès et envoyées à l'INSERM avec les données socio-démographiques en provenance de l'INSEE. Les causes sont ensuite classées selon les 22 chapitres de la 10^{ème} édition de la Classification Internationale des Maladies (CIM-10).

Mortalité prématurée : ensemble des décès qui surviennent avant l'âge de 65 ans.

Part des décès prématurés : rapport du nombre de décès domiciliés survenus avant l'âge de 65 ans sur le nombre total de décès domiciliés.

Taux de bénéficiaires de la CMU de base : rapport du nombre de bénéficiaires de la CMU de base au 1^{er} janvier 2011 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2008.

Taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire : rapport du nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire au 1^{er} janvier 2011 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2008.

Taux de mortalité infantile : rapport du nombre d'enfants décédés à moins d'un an sur l'ensemble des enfants nés vivants.

Taux de recours aux médecins généralistes libéraux : rapport du nombre de consultations et visites chez des médecins généralistes libéraux en 2010 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2008.

Taux de recours aux médecins spécialistes libéraux : rapport du nombre de consultations et visites chez des médecins spécialistes libéraux en 2010 sur le nombre d'habitants issu du recensement de la population 2008.

Repères bibliographiques et sources

[1] ORS Réunion : La Précarité à La Réunion. Tableau de bord. Mars 2010 ; 169p.

[2] ORS Réunion, CODESS, ARS-OI : Indicateurs Santé-Social à La Réunion, Actualisation 2011. Septembre 2011.

[3] CépiDc INSERM :
<http://www.cepidc.vesinet.inserm.fr/>

[4] INSEE : Résultats du recensement de la population 2008 : <http://www.recensement.insee.fr/>

[5] INSEE : La situation démographique à La Réunion en 2007. Résultats n° 36 ; Janvier 2010 ; 2p.

[6] INSEE : Bilan démographique 2008. Résultats n°37 ; Mai 2010 ; 2p.

[7] INSEE : La situation démographique en 2009. Résultats n°40 ; Janvier 2011 ; 4p.

[8] CAF Réunion : Tableau de bord des prestations familiales au 31 décembre 2010.

[9] Conseil Général de La Réunion : Effectifs des bénéficiaires de l'APA par commune en 2010.

[10] INSEE-DGFip : Revenus fiscaux localisés des ménages en 2008.

[11] INSEE : Niveaux de vie en 2008 : De fortes inégalités. Informations Rapides Réunion. N° 178 ; Mars 2011.

[12] INSEE : L'Enquête emploi 2010 : La hausse du chômage se poursuit, l'emploi résiste. Informations Rapides Réunion. n°162 ; Novembre 2010 ; 4 p.

[13] STMT – Pôle emploi, DIECCTE Réunion / SESE : Données DEFM AB au 31 décembre 2010.

[14] Bonnevalle L : L'activité des Missions Locales et PAIO en 2009 : Forte hausse des premiers accueils sous l'effet de la crise. DARES Analyses n°026; Mars 2011 ; 7p.

[15] ARMOS-OI : Le parc, la demande, les attributions de logements locatifs sociaux à La Réunion. Édition 2011 ; 21p.

[16] Rectorat de La Réunion : Taux de retard en primaire à la rentrée scolaire 2010-2011 (écoles publiques).

[17] Rectorat de La Réunion : Taux de retard en 6^{ème} à la rentrée scolaire 2010-2011 (collèges publics et privés).

[18] Rectorat de La Réunion : Scores moyens en Français et en Mathématiques aux évaluations de CM2 en janvier 2010 (écoles publiques).

[19] Rectorat de La Réunion : Résultats définitifs du baccalauréat - Session 2010. Note d'information n°198 ; Mars 2011 ; 4p.

[20] Rectorat de La Réunion : Résultats définitifs du diplôme National du Brevet- Académie de la Réunion, Session 2010. Note d'information n°200 ; Mars 2011 ; 4p.

[21] ORS Réunion : Analyse des bulletins statistiques d'interruption de grossesse de La Réunion, année 2010. Juin 2011 ; 15p.

[22] CGSS de La Réunion : Bénéficiaires de la CMU de base et de la CMU complémentaire au 1^{er} janvier 2011.

[23] ARS-OI : Les professions de santé à La Réunion, situation démographique au 1er janvier 2011. Mai 2011 ; 29p.

[24] SNIIR-AM : Nombre de consultations et visites chez des médecins généralistes et spécialistes libéraux à La Réunion en 2010. Exploitation ARS-OI.

[25] ATIH, PMSI : Nombre de séjours hospitaliers domiciliés par sexe et par classe d'âge à La Réunion en 2010. Exploitation ARS-OI.

[26] CNAMTS, CCMSA, RSI : Nombre d'admissions en ALD par sexe et par classe d'âge à La Réunion sur la période 2006-2008. Exploitation FNORS-ORS Réunion.

Cette synthèse n'aurait pu être réalisée sans la participation de nos différents partenaires et producteurs de données. Nous tenons en particulier à remercier : l'ARMOS-OI, l'ARS-OI, la CAF Réunion, la CGSS de La Réunion, la CNAMTS, le CODESS, le Conseil Général de La Réunion, la DIECCTE Réunion, la FNORS, l'INSEE, l'INSERM-CépiDc et le Rectorat de La Réunion.



Directrice de la publication
Dr Irène STOJCIC

Responsable de rédaction
Dr Emmanuelle RACHOU

Comité de pilotage

ARS-OI : Florence CALIEZ, Christine CATTEAU, Mélissa CELLIER, Françoise ESTEVE

CCAS / ANCCAS : Mylène CHEVALIER

CGSS Réunion : Brigitte RISTOR

Hommes & Entreprises : Jacques DE PALMAS

INSEE Réunion : Manuëla AH-WOANE, Anne LEVET

IRTS : Irène ALBERT

ORS Réunion : Claire BERNEDE-BAUDUIN, Emmanuelle RACHOU, Monique RICQUEBOURG

Auteure

Claire BERNEDE-BAUDUIN

Observatoire Régional de La Santé
12, rue Colbert – 97400 Saint-Denis

Tél : 02.62.94.38.13

Fax : 02.62.94.38.14

Site : <http://www.ors-reunion.org/>

Courriel : orsrun@orsrun.net

Centre de documentation : documentation@orsrun.net

Financement CODESS

